

Notre centre de formation se situe
au 7 avenue Stéphane Mallarmé, Paris 17^{ème}.
Nos horaires : 9h15-17h00.
Possibilité de déplacement sur toute la France.
N° DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ : 11 75 53507 75



SATISFACTION GLOBALE*	EFFICACITÉ DES FORMATEURS*	NOMBRE DE STAGIAIRES*	RECOMMANDATION*
94,84%	98,57%	1713	100 %
DES STAGIAIRES SONT TRÈS SATISFAITS	DES STAGIAIRES SONT TRÈS SATISFAITS	STAGIAIRES	DE NOS FORMATIONS

*Chiffres réalisés depuis le août 2021 : 1649 stagiaires interrogés.

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à : Les Nouvelles Esthétiques, 7, avenue Stéphane Mallarmé - 75017 Paris
ou réservation auprès d'Alexandra 01 43 80 71 21 - Email : alexandra@nouvelles-esthetiques.com



FORMATION(S)

INDIQUEZ LE(S) TITRE(S) DE LA (DES) FORMATION(S) SOUHAITÉE(S) :

Date :	Tarif :	€
Date :	Tarif :	€
Date :	Tarif :	€
Date :	Tarif :	€
Date :	Tarif :	€
Date :	Tarif :	€
TOTAL :		€



PARTICIPANT / ENTREPRISE*

SOCIÉTÉ (NON OBLIGATOIRE)

N° SIRET (OBLIGATOIRE POUR LES SOCIÉTÉS)

NOM ET PRÉNOM DU RESPONSABLE

STATUT DANS L'ENTREPRISE

MADAME MONSIEUR NOM ET PRÉNOM DU PARTICIPANT

PROFESSION STATUT DANS L'ENTREPRISE

ADRESSE

CP VILLE PAYS

TÉL E-MAIL @

PRISE EN CHARGE : OUI* NON * Indiquez le nom de l'organisme financeur : (FAFCEA, OPCO EP, AGEFICE, FAFIH, FIFPL, FORMIRIS, AFDAS...)

JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET ACCEPTE LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE.

*L'existence d'une entreprise n'est pas obligatoire.

POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE (cochez les cases correspondantes) :

SECTEUR ESTHÉTIQUE

VOUS ÊTES :
(cochez 1 seule case)

Salarié(e)
Gérant(e)
À domicile
Étudiant(e)
Formateur(trice)/Enseignant(e)
Porteur(euse) de projet
Autre :

ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Ongles
Regard
Soins du visage
Soins du corps
Dermopigmentation
Maquillage
Épilation
Coiffure
Socio-esthétique
Toutes les activités

NOMBRE DE
SALARIÉS :

Sans salarié
De 1 à 3
De 4 à 10
11 et plus

SECTEUR SPA

VOUS ÊTES :
(cochez 1 seule case)

Spa praticien(ne)
Spa manager
Directeur(trice)
Étudiant(e)
Formateur(trice)/
Consultant(e)
Porteur(euse) de projet
Autre :

ACTIVITÉ PRINCIPALE :
(cochez 1 seule case)

Spa urbain
Spa hôtelier
Centre thermal
Thalasso

NOMBRE DE
SALARIÉS :

Sans salarié
De 1 à 3
De 4 à 10
11 et plus



JE RÈGLE (Pour des facilités de paiement, merci de nous consulter)

par chèque bancaire ou postal à l'ordre des Nouvelles Esthétiques

par carte bancaire - N° (16 chiffres) : Expire le : Cryptogramme :

par virement

en espèces

Conditions générales de vente

1. DÉSIGNATION

Les Nouvelles Esthétiques désignent un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 7 avenue Stéphane Mallarmé, 75017 Paris. Les Nouvelles Esthétiques mettent en place et dispensent des formations intra-entreprises et à destination de professionnels sur l'ensemble du territoire national, seules ou en partenariat.

2. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Les Nouvelles Esthétiques pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

3. CONDITIONS D'INSCRIPTION ET D'ADMISSION

Avant toute inscription à une formation, il convient de procéder à une pré-inscription en contactant la responsable de formations des Nouvelles Esthétiques par téléphone au 01 43 80 71 21 ou par email alexandra@nouvelles-esthetiques.com
Le formulaire d'inscription dûment complété et accompagné du règlement (100% du montant total de la formation) doit être adressé avant la formation. Sans règlement, la réservation pourra être annulée sans notification. La réception du formulaire et du règlement ne vaut pas pour inscription. L'inscription est définitivement validée au plus tard 7 jours avant le début de la formation (sauf inscription tardive), et notifiée par l'envoi du dossier de participation au stagiaire/à l'entreprise.

4. PROGRAMME DES FORMATIONS

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

6. PRIX ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Les prix des formations sont indiqués en euros toutes taxes comprises (Organisme exonéré de TVA : article 261-4-4 alinéa 5 du CGI). Les règlements se font à l'ordre de LNE par chèque bancaire, chèque postal, virement bancaire ou espèces, mais aussi par carte bancaire en indiquant les coordonnées bancaires sur le bulletin d'inscription ou en contactant la responsable de l'OF.
Le paiement intégral de la formation est exigé avant l'entrée en formation du stagiaire ou lors de l'arrivée du stagiaire si cela n'avait pas été réceptionné à temps (inscription tardive). Sous réserve de notre accord, un paiement échelonné pourra être envisagé. Une personne qui n'aurait pas réglé intégralement la formation pourra se voir refuser l'accès en cours.

7. FINANCEMENT EXTÉRIEUR

En cas de financement extérieur, l'inscription est effective uniquement à réception de la confirmation de prise en charge par l'organisme tiers ou de la convention de formation cachetée et signée par l'entreprise. En l'absence, l'inscription pourra être validée par le dépôt d'une caution du montant total de la formation. Elle sera restituée dès confirmation de la prise en charge. Si, en revanche, à l'issue de la formation, la confirmation de prise en charge n'est toujours pas effective, la caution sera due.

8. RESPONSABILITÉ

Les Nouvelles Esthétiques ne pourront être tenues responsables des éventuels vols qui pourraient avoir lieu dans ses locaux, ni des accidents qui pourraient survenir pendant les formations. Chaque stagiaire doit avoir une assurance personnelle en responsabilité civile qu'il engage pleinement lors de sa venue en formation. Tout accident corporel devra être immédiatement signalé au responsable du stage ou au responsable de l'établissement.

9. LIEU - HORAIRES

Les formations se déroulent sur la ville de Paris. Les adresses et les horaires des cours sont ceux stipulés sur la convocation, mais peuvent être soumis à des modifications.

10. ANNULATION

À compter de la date de signature du contrat/de la convention, le stagiaire/l'entreprise a un délai de 7 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire. En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue (justificatif à l'appui), la convention de formation professionnelle est résiliée. Les sommes versées par le stagiaire seront intégralement remboursées sans que celui-ci puisse prétendre à une indemnité quelconque. En cas d'abandon par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue ou si l'organisme de formation ne reçoit pas de justificatif d'absence, le paiement reste dû. La force majeure est définie par la jurisprudence comme un élément imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations/Par le stagiaire. En cas d'annulation par l'établissement Les Nouvelles Esthétiques se réservent le droit d'annuler une formation au minimum 7 jours avant son démarrage. Dans ce cas, l'établissement s'engage à proposer au stagiaire d'autres dates de formation ou un remboursement intégral des sommes versées. Les Nouvelles Esthétiques ne pourront en aucun cas être tenues responsables des frais de déplacement ou d'hébergement engagés par le stagiaire. Aucun dédommagement ni compensation ne pourront être exigés.

11. ABSENCE - RETARD

En cas d'absence du stagiaire (le premier jour ou en cours de formation), sa formation sera considérée comme annulée. L'élève ne pourra en aucun cas suivre le reste de la formation. Les règlements versés seront dus. En cas de raison majeure avérée et justifiée (sous 7 jours maximum après la formation) : accident de la route, grève importante des transports, maladie ou incapacité de travail, décès d'un proche parent (ascendant ou descendant direct), une autre date sera proposée (suivant les disponibilités et dans un délai maximum d'un an) avec un report du règlement. Tout stagiaire se présentant en formation avec plus de 30 minutes de retard pourra se voir refuser l'accès en cours.

12. DROIT À L'IMAGE

Les stagiaires autorisent Les Nouvelles Esthétiques à utiliser à titre gracieux leur image (photo ou vidéo) dans le cadre de sa communication, sur tout support, pour une durée de 99 ans. Toute interdiction devra faire l'objet d'une lettre datée, signée et remise avant le début de la formation.

13. RESPECT - EXCLUSION

Les stagiaires doivent respecter le règlement intérieur du centre et se conformer à la pédagogie proposée. Les Nouvelles Esthétiques se réservent le droit d'exclure un stagiaire qui ne respecterait pas le règlement intérieur ou dont le comportement serait préjudiciable au bon déroulement d'une formation. Une exclusion ne pourra en aucun cas donner lieu à un remboursement.

14. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Les Nouvelles Esthétiques sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

15. RÉCLAMATIONS - LITIGES

Les présentes conditions de vente sont réputées acceptées sans réserve ni restriction. En cas de litige, et faute d'accord amiable, les tribunaux compétents seront ceux de Paris même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeur.

J'ai pris connaissance des Conditions Générales de Vente annexées au bulletin d'inscription, je déclare expressément les accepter.

Fait à

, le

Mention manuscrite «Lu et approuvé, bon pour accord»

Signature du participant/de l'entreprise